

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

PERSONNES HANDICAPÉES
ET LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

Arrêté du 24 janvier 2014 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux

NOR : AFSA1430045A

La ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de l'Institut national de jeunes aveugles, notamment son article 4,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux à compter du 1^{er} février 2014 :

M. Louis Tribot, ancien inspecteur général des affaires sociales en service extraordinaire, président.

M. Laurent Balahy, président de l'Union régionale des associations et des parents d'enfants déficients auditifs d'Aquitaine (URAPEDA).

M. Michel Cauquil, inspecteur de classe exceptionnelle honoraire, ancien chef de l'antenne inter-régionale de Bordeaux de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale.

Mme Adeline Tchamgoué, pédopsychiatre au centre hospitalier Charles-Perrens.

Mme Christine Medebielle, directrice des enseignements à l'Institut national de jeunes sourds de Bordeaux.

Mme Véronique Evrard, enseignante référente, adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés.

M. Thierry Samzun, inspecteur de l'éducation nationale pour l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves handicapés.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 24 janvier 2014.

Pour la ministre et par délégation :
La directrice générale de la cohésion sociale,
S. FOURCADE